

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE IMPLANTATION DE
TERRASSE « SUR TROTTOIR OU PLACE »**

FORMULAIRE A RETOURNER A L'ADRESSE FIGURANT AU BAS DE CETTE PAGE

DEMANDEUR :

Raison sociale :

Nom et prénom du gérant :

Adresse :

Tél : **Portable :**

N° SIRET : **APE :**

DEMANDE DE TERRASSE :

S'agit-il d'une première demande (création) **oui** ☐ **non** ☐

Envisagez-vous une modification de votre terrasse par rapport à l'année 2023 ?

☐ **Non**

☐ **Oui. Laquelle ?**.....

.....

En cas de première demande ou d'une modification de la terrasse, veuillez fournir impérativement un visuel du mobilier projeté et un plan d'implantation détaillé (article 1 du règlement de la charte des terrasses approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21 mai 2015 consultable sur le site internet de la Ville d'Épinal)

Important :

Pour bénéficier d'une autorisation d'occupation du domaine public dans le cadre d'une implantation de terrasse, l'établissement doit impérativement être pourvu de toilettes comprenant des cabinets d'aisance et des lavabos à l'usage exclusif de la clientèle.

Les cabinets d'aisance ne doivent pas communiquer directement avec la salle à manger ni avec les autres locaux renfermant des aliments.

Toutefois, dans les établissements offrant moins de 50 places, les équipements sanitaires du personnel peuvent également servir à la clientèle. Ces équipements doivent être situés de telle manière que la clientèle ne puisse pas pénétrer dans les locaux de préparation des aliments. Est-ce bien le cas pour votre établissement ?

Cocher obligatoirement la case correspondante : ☐ **NON** ☐ **OUI**

Date et signature :

Cachet de l'établissement

**Adresse : MAIRIE D'EPINAL
Direction des Services à la Population et Commerce
9 Rue du Général Leclerc – BP 25 - 88026 EPINAL Cedex**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE IMPLANTATION DE
TERRASSE « SUR PLACE DE STATIONNEMENT »**

FORMULAIRE A RETOURNER A L'ADRESSE FIGURANT AU BAS DE CETTE PAGE

DEMANDEUR :

Raison sociale :
Nom et prénom du gérant :
Adresse :
Tél : Portable :
N° SIRET : APE :

DEMANDE DE PLACE DE STATIONNEMENT :

S'agit-il d'une première demande? oui ☐ non ☐

Envisagez-vous une modification de votre terrasse par rapport à l'année 2023?

- ☐ Non
☐ Oui. Laquelle ?.....
.....

En cas de première demande ou d'une modification de la terrasse, veuillez fournir impérativement un visuel du mobilier projeté et un plan d'implantation détaillé (article 1 du règlement de la charte des terrasses approuvé par délibération du Conseil Municipal du 21 mai 2015 consultable sur le site internet de la Ville d'Épinal)

Renseignements :

- **Nombre souhaité de places de stationnement :**
- **Date d'occupation du au**

Important :

Pour bénéficier d'une autorisation d'occupation du domaine public dans le cadre d'une implantation de terrasse, l'établissement doit impérativement être pourvu de toilettes comprenant des cabinets d'aisance et des lavabos à l'usage exclusif de la clientèle.

Les cabinets d'aisance ne doivent pas communiquer directement avec la salle à manger ni avec les autres locaux renfermant des aliments.

Toutefois, dans les établissements offrant moins de 50 places, les équipements sanitaires du personnel peuvent également servir à la clientèle. Ces équipements doivent être situés de telle manière que la clientèle ne puisse pas pénétrer dans les locaux de préparation des aliments. Est-ce le cas pour votre établissement?

Cocher obligatoirement la case correspondante : ☐ NON ☐ OUI

Date et signature :

Cachet de l'établissement

Adresse : MAIRIE D'EPINAL
Direction des Services à la Population et Commerce
9 Rue du Général Leclerc – BP 25 - 88026 EPINAL Cedex